

■ **Anashan SA**, précédemment à Fribourg (FOSC du 22.07.2002, p. 5). Nouveau siège: Céligny, route de Suisse 324. Statuts originaires du 05.02.1993, modifiés en dernier lieu le 14.04.2003. Nouveau but: toutes affaires immobilières et commerciales en Suisse et à l'étranger. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: lettre recommandée. Administration: Reichenbach Yves, de Cully, à Montreux, président, et Morard Pierre-Antoine, de Gumefens, à Villeneuve, secrétaire, tous deux avec signature individuelle. Réviseur: Multifiduciaire Genève SA, à Genève.  
Journal no 6383 du 05.06.2003  
(01031362 / CH-217.0.138.143-8)